

AMBASSADE DE LA
Mission Permanente
auprès de l'Office des Nations Unies,
de l'Organisation Mondiale du Commerce
et des autres
Organisations Internationales à Genève



5

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Conseil des droits de l'homme

19^{ème} Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)

Examen du rapport de la Guinée Equatoriale

**Déclaration de Son excellence Madame Nakpa POLO,
Ambassadeur, Représentant Permanent**

Lundi 05 mai 2014

14 h 30 – 18h

Monsieur le Président,

Le Togo souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation Equato-guinéenne conduite par *Sm Excellence N. Alfonso Nsue MOKUY* qu'il remercie pour la qualité des informations contenues dans sa déclaration liminaire.

Nous prenons note des mesures qui ont été prises pour améliorer la situation des femmes, des enfants et des personnes handicapées. Nous recommandons à la Guinée Equatoriale de :

- ratifier le protocole facultatif se rapportant à la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- ratifier la convention relative aux droits des personnes handicapées.

Ma délégation se félicite des efforts visant à rendre effectifs les droits économiques et sociaux et salue la décision prise par le gouvernement d'investir davantage dans les secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé, le logement, l'électricité, l'eau et l'assainissement.

Pour rendre plus visibles les améliorations constatées dans ces différents domaines, ma délégation recommande à la Guinée Equatoriale d'adopter un plan national de réduction de la pauvreté assorti d'un mécanisme de suivi.

Enfin, ma délégation félicite le gouvernement pour avoir élaboré un projet de texte en vue de l'instauration d'un moratoire sur la peine de mort et l'encouragement à accélérer la procédure pour une adoption du texte.

Je vous remercie !